Résumé

Section A - Introduction et Avertissements

Avertissements

Le présent résumé doit être lu comme une introduction au Prospectus de Base et aux Conditions Définitives applicables.
Toute décision d'investir dans les Titres concernés doit être fondée sur un examen exhaustif du Prospectus de Base dans son ensemble, y compris tous documents incorporés par référence et les Conditions Définitives applicables.
Lorsqu'une action concernant l'information contenue dans le Prospectus de Base et les Conditions Définitives applicables est intentée devant un tribunal d'un Etat Membre de l'Espace Economique Européen, l'investisseur plaignant peut, selon la législation nationale de l'État Membre où l'action est intentée, avoir à supporter les frais de traduction de ce Prospectus de Base et des Conditions Définitives applicables avant le début de la procédure judiciaire.
La responsabilité civile sera recherchée dans cet Etat Membre auprès de l'Emetteur ou du Garant (le cas échéant) sur la seule base du présent résumé, y compris sa traduction, mais seulement si le contenu du résumé est jugé trompeur, inexact ou contradictoire par rapport aux autres parties du Prospectus de Base et des Conditions Définitives applicables, ou, s'il ne fournit pas, lu en combinaison avec les autres parties du Prospectus de Base et des Conditions Définitives applicables, les informations clés permettant d'aider les investisseurs lorsqu'ils envisagent d'investir dans ces Titres.
Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.

Nom et les codes internationaux d'identification des valeurs mobilières (codes ISIN)

EUR "European Style" warrants sur Action
Numéro International d'Identification des Valeurs Mobilières ("ISIN") : veuillez-vous référer aux tableaux ci-dessous.

Identité et coordonnées de l'émetteur

BNP Paribas Issuance B.V. ("BNPP B.V." ou l'"Emetteur"). L'Emetteur a été constitué aux Pays-Bas sous la forme d'une société non cotée en bourse à responsabilité limitée de droit néerlandais, et son siège social est situé Herengracht 595, 1017 CE Amsterdam, Pays-Bas. Identifiant d'entité juridique ("IEJ") : 7245009UXRIGIRYOBR48

Identité et coordonnées de l'offreur

BNP Paribas Warrants & Certificats, 20 boulevard des Italiens 75009 Paris France, n°0 800 235 000.

Identité et coordonnées de l'autorité compétente qui approuve le prospectus

Autorité Néerlandaise des Marchés Financiers ("AFM"), Postbus 11723 - 1001 GS Amsterdam, Pays-Bas. www.afm.nl

Date d'approbation du prospectus

Ce Prospectus a été approuvé le 1 juillet 2022 par l'AFM, tel que modifié ou complété à tout moment par des suppléments.

Section B - Informations clés sur l'émetteur

Qui est l'émetteur des valeurs mobilières?

Siège social / forme juridique / IEJ / droit régissant ses activités / pays d'origine

L'Emetteur a été constitué aux Pays-Bas sous la forme d'une société non cotée en bourse à responsabilité limitée de droit néerlandais, et son siège social est situé Herengracht 595, 1017 CE Amsterdam, Pays-Bas. Identifiant d'entité juridique ("IEJ") : 7245009UXRIGIRYOBR48. La notation de crédit à long terme de BNPP B.V. est: A+ avec une perspective stable (S&P Global Ratings Europe Limited) et la notation de credit à court terme de BNPP B.V. est : A-1 (S&P Global Ratings Europe Limited).

Principales activités

L'Emetteur a pour activité principale d'émettre et/ou d'acquérir des instruments financiers de toute nature et de conclure des contrats à cet effet pour le compte de différentes entités au sein du Groupe BNPP. Les actifs de BNPP B.V. sont constitués des obligations des autres entités du Groupe BNPP. Les Titulaires de titres de BNPP B.V. seront, sous réserve des dispositions de la Garantie pertinente émise par BNPP, exposés à la capacité des entités du Groupe BNPP à exécuter leurs obligations en vertu de ces contrats de couverture et peuvent subir des pertes si ces entités ne respectent pas leur engagement.

Principaux actionnaires

BNP Paribas détient 100% du capital de BNPP B.V.

Identité de ses principaux dirigeants

L'Administrateur de l'Émetteur est BNP Paribas Finance B.V. Administrateurs de BNP Paribas Finance B.V. : Edwin Herskovic/Erik Stroet/Folkert van Asma/Richard Daelman/Geert Lippens/Matthew Yandle.

Identité de ses contrôleurs légaux des comptes

Mazars N.V. sont les auditeurs de l'Émetteur. Mazars N.V. est un cabinet d'expertise comptable indépendant aux Pays-Bas, enregistré auprès de la NBA (Nederlandse Beroepsorganisatie van Accountants).

Quelles sont les informations financières clés concernant l'émetteur?

Informations financières clés

Compte de résultat

	Année	Année-1		
En €	31/12/2021	31/12/2020		
Bénéfice/perte d'exploitation	47 856	54 758		

Bilan				
	Année	Année-1		
En €	31/12/2021	31/12/2020		
Endettement financier net (dette à long terme plus dette à court terme moins trésorerie)	87 075 921 726	69 621 531 827		
Ratio courant (actif courant/passif courant)	1	1		
Ratio dette sur capitaux propres (total du passif/total des capitaux propres)	133 566	112 649		
Ratio de couverture des intérêts (résultat d'exploitation/charge d'intérêts)	Aucune charge d'intérêt	Aucune charge d'intérêt		
État des flux de trésorerie				
	Année	Année-1		
En €	31/12/2021	31/12/2020		
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	622 151	-563 228		
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement	0	0		
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	0	0		

Réserves dans le rapport d'audit

Sans objet, il n'existe aucune réserve dans le rapport d'audit sur les informations financières historiques contenues dans le Prospectus de Base.

Quels sont les risques spécifiques à l'émetteur?

Non applicable. BNPP B.V. est une société opérationnelle. La solvabilité de BNPP B.V dépend de la solvabilité de BNPP.

Section C - Informations clés sur les valeurs mobilières

Quelles sont les principales caractéristiques des valeurs mobilières?

Nature, catégorie et code ISIN

Les Titres sont des warrants ("Warrants") et sont émis en Souches. Code ISIN: veuillez-vous référer aux tableaux ci-dessous.

Monnaie / dénomination / valeur nominale / nombre de valeurs mobilières émises / échéance

La devise de Titres est l' Euro ("EUR"). Les Titres n'ont pas de valeur nominale. Nombre/échéance des Titres : veuillez-vous référer aux tableaux ci-dessous.

Droits attachés aux valeurs mobilières

Maintien de l'Emprunt à son Rang - Les modalités des Titres ne contiendront aucune clause de maintien de l'emprunt à son rang.
Cas de Défaut - Les modalités des Titres ne prévoiront pas de cas de défaut.
Loi applicable - Les Titres sont soumis au droit français.
Intérêts - Les Titres ne portent pas intérêts et ne donneront lieu à aucun paiement d'intérêts.
Sous-jacent - Action.
Remboursement - Les Titres sont des Titres à Règlement en Numéraire.
A moins qu'il ne soit antérieurement remboursé ou annulé, chaque Titre sera remboursé le quatrième Jour Ouvré suivant la Date d'Evaluation.
Les Warrants peuvent être annulés si l'exécution des obligations de l'Emetteur en vertu des Warrants est devenue illégale ou s'il est devenu impossible ou impraticable, en raison d'un cas de force majeure ou du Fait du Prince, pour l'Emetteur d'exécuter ses obligations en vertu des Warrants et/ou de tous accords de couverture connexes.

Règlement

Chaque Titre habilite son titulaire, à compter de l'exercice en bonne et due forme, à recevoir de l'Emetteur à la Date de Règlement un Montant de Règlement en numéraire égal à :

Formules de Paiement Final

Formules de Paiement Final des Titres Négociés sur les Marchés ETS

Produits à Effet de levier:

Effet de levier: produits à terme fixe qui ont un rendement indexé sur la performance d'un ou plusieurs Sous-Jacents de Référence. Le calcul du rendement peut être basé sur des mécanismes variés (y compris des mécanismes de barrière désactivante). Le capital ne peut pas être garanti.

Formules de Paiement Final (ETS 2100)

si les Titres sont définis comme étant des Warrants *Call*:

(i) $$\frac{\text{Max}\left[0; \text{Prix de Règlement Final} - \text{Prix d'Exercice}\right]}{\left[\text{Parité} \times \text{Taux de Change Final}\right]}$$; ou

si les Titres sont définis comment étant des Warrants *Put*:

(ii) $$\frac{\text{Max}\left[0; \text{Prix d'Exercice} - \text{Prix de Règlement Final}\right]}{\left[\text{Parité} \times \text{Taux de Change Final}\right]}$$.

Description de la Formule de Paiement

En cas de Warrants Call, la Formule de Paiement sera égale au surplus (le cas échéant) entre le Prix de Règlement à la Date d'Evaluation et le Prix d'Exercice (divisé par le produit du Taux de Change et de la Parité).

En cas de Warrants Put, la Formule de Paiement sera égale au surplus (le cas échéant) entre le Prix d'Exercice et le Prix de Règlement à la Date d'Evaluation (divisé par le produit du Taux de Change et de la Parité).

Fiscalité - Le Titulaire devra payer tous les impôts, taxes et/ou frais découlant de l'exercice et du règlement ou du remboursement des Titres et/ou de la livraison ou du transfert des actifs dus en cas de Règlement Physique. L'Emetteur devra déduire des montants payables ou des actifs livrables aux Titulaires certains impôts, taxes et frais non antérieurement déduits des montants payés ou des actifs livrés à des Titulaires, que l'Agent de Calcul déterminera comme attribuables aux Titres.
Les paiements seront soumis dans tous les cas (i) aux lois et réglementations fiscales ou autres qui leur sont applicables dans le lieu de paiement, (ii) à toute retenue à la source ou tout prélèvement libératoire devant être effectué en vertu d'un accord de la nature décrite à la Section 1471(b) de l'U.S. Internal Revenue Code de 1986 (le "**Code**"), ou qui est autrement imposé en vertu des Sections 1471 à 1474 du Code, de toutes réglementations ou conventions prises pour leur application, de toutes

leurs interprétations officielles ou de toute loi prise pour appliquer une approche intergouvernementale de celles-ci, et (iii) à toute retenue à la source ou tout prélèvement libératoire devant être effectué en vertu de la Section 871(m) du Code.

Assemblées Générales - Les modalités des Titres contiendront des dispositions relatives à la convocation d'assemblées générales des titulaires de ces Titres, afin d'examiner des questions affectant leurs intérêts en général. Ces dispositions permettront à des majorités définies de lier tous les titulaires, y compris ceux qui n'auront pas assisté et voté à l'assemblée concernée et ceux qui auront voté d'une manière contraire à celle de la majorité.

Représentant des Titulaires - Les Titulaires ne seront pas regroupés en une Masse.

Rang de créance des valeurs mobilières

Les Titres sont des obligations non subordonnées et non assorties de sûretés de l'Emetteur et viennent au même rang entre eux.

Restrictions au libre transfert des valeurs mobilières

Il n'y a aucune restriction à la libre négociabilité des titres.

Politique de dividende ou de distribution

Sans objet.

Où les valeurs mobilières seront-elles négociées?

Admission à la négociation

Une demande a été présentée par l'Emetteur (ou pour son compte) en vue de faire admettre les Titres à la négociation sur Euronext Access Paris.

Les valeurs mobilières font-elles l'objet d'une garantie?

Nature et portée de la garantie

Les obligations en vertu de la garantie sont des obligations senior préférées (au sens de l'article L.613-30-3-I-3° du Code monétaire et financier) et non assorties de sûretés de BNPP et viendront au même rang que toutes les autres obligations présentes et futures senior préférées et non assorties de sûretés soumises à des exceptions qui peuvent au cours du temps être obligatoires en vertu du droit français. Dans le cas où BNPP fait l'objet d'un renflouement interne, mais sans que BNPP B.V. n'en fasse l'objet, les obligations et/ou montants dus par BNPP, au titre de la garantie, devront être réduits afin de prendre en compte toutes les réductions ou modifications appliquées aux dettes de BNPP résultant de l'application du renflouement interne de BNPP par toute autorité de régulation compétente (y compris dans une situation où la garantie elle-même ne fait pas l'objet d'un tel renflouement interne).
Le Garant garantit inconditionnellement et irrévocablement à chaque Titulaire de titres que si, pour une raison quelconque, BNPP B.V. ne paie pas une somme payable par elle ou n'exécute pas une autre obligation relative à une Garantie à la date spécifiée pour ce paiement ou cette exécution, le Garant, conformément aux Conditions, paiera cette somme dans la devise dans laquelle ce paiement est dû en fonds immédiatement disponibles ou, selon le cas, exécutera ou fera exécuter l'obligation concernée à la date d'échéance de cette exécution.

Description du garant

Les Titres seront inconditionnellement et irrévocablement garantis par BNP Paribas ("**BNPP**" ou le "**Garant**") en vertu d'une garantie de droit français signée par BNPP le 1 juillet 2022 (la "**Garantie**"). Identifiant d'entité juridique ("IEJ") : R0MUWSFPU8MPRO8K5P83. Le Garant a été constitué en France sous la forme d'une société anonyme de droit français et agréée en qualité de banque, dont le siège social est situé 16, boulevard des Italiens - 75009 Paris, France. Les notations de crédit à long terme de BNPP sont : A+ avec une perspective stable (S&P Global Ratings Europe Limited), Aa3 avec une perspective stable (Moody's Investors Service Ltd.), AA- avec une perspective stable (Fitch Ratings Ireland Limited) (qui est la notation long-terme attribuée à la dette senior préférée de BNPP par Fitch Ratings Ireland Limited) et AA (low) avec une perspective stable (DBRS Rating GmbH) et les notations de crédit à court terme de BNPP sont : A-1 (S&P Global Ratings Europe Limited), P-1 (Moody's Investors Service Ltd.), F1+ (Fitch Ratings Ireland Limited) et R-1 (middle) (DBRS Rating GmbH).
L'organisation de BNP Paribas a évolué en 2021 et repose désormais sur trois pôles opérationnels: Corporate & Institutional Banking (CIB), Commercial, Personal Banking & Services (CPBS) et Investment & Protection Services (IPS).
Corporate and Institutional Banking (CIB): Global Banking, Global Markets, Securities Services.
Commercial, Personal Banking & Services (CPBS):
- *les banques commerciales de la zone euro:* Banque Commerciale en France (BCEF), BNL banca commerciale (BNL bc), Banque Commerciale en Italie, Banque Commerciale en Belgique (BCB) et Banque Commerciale au Luxembourg (BCL).
- *les banques commerciales hors zone euro, qui s'organisent autour de:* : Europe Méditerranée, pour couvrir les banques commerciales hors zone euro et aux États-Unis, notamment l'Europe centrale, l'Europe de l'Est, la Turquie et l'Afrique, et BancWest aux États-Unis.
- *les services financiers:* BNP Paribas Personal Finance, Arval et BNP Paribas Leasing Solutions, les nouveaux métiers digitaux (en particulier Nickel, Floa, Lyf) et BNP Paribas Personal Investors.
Investment & Protection Services (IPS): l'Assurance (BNP Paribas Cardif) et Gestion Institutionnelle et Privée : BNP Paribas Asset Management, BNP Paribas Real Estate, BNP Paribas Principal Investments (la gestion du portefeuille de participations industrielles et commerciales non cotées et cotées du Groupe BNP Paribas) et BNP Paribas Wealth Management.
Au 30 juin 2022, les principaux actionnaires étaient la Société Fédérale de Participations et d'Investissement ("SFPI"), société anonyme d'intérêt public agissant pour le compte de l'Etat belge, qui détient 7,80% du capital social, BlackRock Inc. qui détient 5,90% du capital social et le Grand-Duché de Luxembourg, qui détient 1% du capital social.

Informations financières clés afin d'évaluer la capacité du garant à remplir ses engagements au titre de la garantie

Compte de résultat

	Année	Année-1	Année-2	Intermédiaire	Valeur intermédiaire pour la même période de l'année précédente pour comparaison
En millions d'€	31/12/2021*	31/12/2020	31/12/2019	30/09/2022*	30/09/2021*
Produits d'intérêts nets	19 238	21 312	21 127	15 435	14 575
Commissions	10 362	9 862	9 365	7 530	7 557
Gains nets sur instruments financiers	7 777	7 146	7 464	7 758	6 354
Produit Net Bancaire	43 762	44 275	44 597	36 255	33 166
Coût du risque	-2 971	-5 717	-3 203	(2 307)	(2 436)
Résultat d'exploitation	11 325	8 364	10 057	10 213	8 746
Résultat net, part du Groupe	9 488	7 067	8 173	8 046	7 182
Résultat par action	7,26	5,31	6,21	6,19	5,49

Bilan					
	Année	Année-1	Année-2	Intermédiaire	Valeur intermédiaire pour la même période de l'année précédente pour comparaison
En millions d'€	31/12/2021*	31/12/2020	31/12/2019	30/09/2022*	30/09/2021*
Total des actifs	2 634 444	2 488 491	2 164 713	3 009 340	2 725 667
Dettes représentées par un titre	220 106	212 351	221 336	228 110	238 202
Dont dettes senior préférées à moyen long terme	78 845**	82 086**	88 466**	n.a	n.a
Dettes subordonnées	25 667	23 325	20 896	n.a	n.a
Prêts et créances sur la clientèle	814 000	809 533	805 777	869 500	835 693
Dettes envers la clientèle	957 684	940 991	834 667	1 015 649	1 022 323
Capitaux propres (part du Groupe)	117 886	112 799	107 453	120 764	116 169
Créances douteuses / encours bruts***	2%	2,1%	2,2%	1,7%	2%
Ratio Common Equity Tier 1 (CET1)	12,9%	12,8%	12,1%	12,1%	13%
Ratio de fonds propres total	16,4%	16,4%	15,5%	15,9%	16,6%
Ratio de levier****	4,1%	4,4%	4,6%	3,9%	3,9%

(*) En application d'IFRS5

(**) Périmètre prudentiel

(***) Encours dépréciés (stage 3), bilan et hors bilan, non nettés des garanties reçues, sur la clientèle et les établissements de crédit, y compris les titres de dette au coût amorti et les titres de dette en valeur de marché par capitaux propres sur les encours bruts sur la clientèle et les établissements de crédit, bilan et hors bilan, y compris titres au coût amorti et les titres de dette en valeur de marché par capitaux propres (hors assurance).

(****) Sans l'effet de l'exemption temporaire des dépôts auprès des banques centrales de l'Eurosystème (calculé conformément à l'article 500 ter du Règlement UE n° 2020/873). L'exemption temporaire des dépôts auprès des banques centrales de l'Eurosystème a pris fin le 31 mars 2022. Entre le 30 septembre 2021 et le 31 mars 2022, le Groupe n'a pas opté pour cette exemption temporaire.

Principaux facteurs de risque liés au garant

1. Toute augmentation substantielle des provisions ou tout engagement insuffisamment provisionné au titre du risque de crédit et de contrepartie pourrait peser sur les résultats et sur la situation financière du Groupe BNP Paribas.

2. Toute interruption ou défaillance des systèmes informatiques du Groupe BNP Paribas, pourrait provoquer des pertes significatives d'informations relatives aux clients, nuire à la réputation du Groupe BNP Paribas et provoquer des pertes financières.

3. Les fluctuations de marché et la volatilité exposent le Groupe BNP Paribas au risque de pertes substantielles dans le cadre de ses activités de marché et d'investissement.

4. Des ajustements apportés à la valeur comptable des portefeuilles de titres et d'instruments dérivés du Groupe BNP Paribas ainsi que de la dette du Groupe BNP Paribas pourraient avoir un effet défavorable sur son résultat net et sur ses capitaux propres.

5. L'accès du Groupe BNP Paribas au financement et les coûts de ce financement pourraient être affectés de manière défavorable en cas de résurgence des crises financières, de détérioration des conditions économiques, de dégradation de notation, d'accroissement des spreads de crédit des États ou d'autres facteurs

6. Le contexte économique et financier défavorable a eu par le passé, et pourrait avoir à l'avenir, un impact sur le Groupe BNP Paribas et les marchés dans lesquels il opère.

7. Des mesures législatives et règlementaires prises ces dernières années, en particulier en réponse à la crise financière mondiale, ainsi que des nouvelles propositions de loi, pourraient affecter de manière substantielle le Groupe BNP Paribas ainsi que l'environnement financier et économique dans lequel elle opère.

8. En cas de non-conformité avec les lois et règlements applicables, le Groupe BNP Paribas pourrait être exposé à des amendes significatives et d'autres sanctions administratives et pénales, et pourrait subir des pertes à la suite d'un contentieux privé, en lien ou non avec ces sanctions.

9. Les épidémies et pandémies, y compris la pandémie de coronavirus en cours (COVID-19) et leurs conséquences économiques, peuvent affecter négativement les activités, les opérations, les résultats et la situation financière du Groupe.

Quels sont les principaux risques spécifiques aux valeurs mobilières?

Principaux facteurs de risque spécifiques aux valeurs mobilières

Il existe également des risques liés aux Warrants, notamment :

1. Risque relatif à la structure des Titres :

Produits à effet de levier : Les investisseurs peuvent être exposés à une perte partielle ou totale de leur investissement. Le rendement de ces Titres dépend de la performance du ou des Sous-Jacent(s) de Référence. De plus, le rendement peut dépendre d'autres facteurs de marché tels que les taux d'intérêt, la volatilité implicite du Sous-Jacent de Référence, et la durée avant l'exercice (dans le cas de Warrants Européens). L'effet de levier de ces Titres peut être soit positif soit négatif.

2. Risque relatif au Sous-jacent et à ses Perturbations et Ajustements :

À la différence d'un investissement direct dans une ou des Actions, des Actions Composées, des GDR et/ou des ADR composant la ou les Références Sous-jacentes (collectivement la/les « Action(s) »), un investissement dans des Titres Actions ne donne pas droit aux Titulaires de voter ou de recevoir des dividendes ou des distributions (sauf stipulation contraire dans les Conditions Définitives). Par conséquent, le rendement des Titres Actions ne sera pas le même que celui d'un investissement direct dans la ou les Actions concernées et pourrait être inférieur à celui d'un investissement direct : l'exposition à une ou plusieurs actions (y compris des actions qui sont attachées les unes aux autres et qui sont négociées comme une seule unité (les "**Actions Jumelées**")), des risques de marché similaires à ceux liés à un investissement direct dans un titre de capital, global depositary receipt ("GDR") ou American depositary receipt ("ADR"), des cas d'ajustement potentiels ou des événements exceptionnels affectant les actions, un dérèglement du marché ou le défaut d'ouverture d'une bourse, qui peuvent avoir un effet défavorable sur la valeur et la liquidité des Titres, et le fait que l'Emetteur ne fournira pas d'informations post-émission sur le Sous-Jacent de Référence.

3. Risque relatif aux marchés sur lesquels sont négociés les Titres :

Facteurs affectant la valeur et le cours des Titres : Le cours des Titres peut être affecté par un certain nombre de facteurs dont, notamment, le prix, la valeur ou le niveau de la ou des Références Sous-jacentes, le temps restant jusqu'à la date de remboursement prévue des Titres, la volatilité réelle ou implicite associée à la ou aux Références Sous-jacentes et le risque de corrélation de la ou des Références Sous-jacentes concernées. La possibilité que la valeur et le cours des Titres fluctuent (de manière positive comme négative) dépend d'un certain nombre de facteurs, que les investisseurs doivent examiner attentivement avant d'acheter ou de vendre des Titres.

4. Risque juridique :

Assemblées générales : Les modalités des Titres contiendront des dispositions relatives à la convocation d'assemblées générales des titulaires de ces Titres, afin d'examiner des questions affectant leurs intérêts en général. Ces dispositions permettront à des majorités définies de lier tous les titulaires, y compris ceux qui n'auront pas assisté et voté à l'assemblée concernée et ceux qui auront voté d'une manière contraire à celle de la majorité.

Section D - Informations clés sur l'offre au public de valeurs mobilières et/ou l'admission à la négociation sur un marché réglementé

À quelles conditions et selon quel calendrier puis-je investir dans cette valeur mobilière?

Conditions générales et calendrier prévisionnel de l'offre

Les Titres seront intégralement souscrits par BNP Paribas Arbitrage S.N.C. en sa qualité de Gestionnaire le 9 janvier 2023.
Une demande a été présentée par l'Emetteur (ou pour son compte) en vue de faire admettre les Titres à la négociation sur Euronext Access Paris.
Cette émission de Titres est offerte dans le cadre d'une Offre Non-exemptée en France et en Belgique.

Estimation des dépenses totales liées à l'émission et/ou à l'offre, y compris une estimation des dépenses facturées à l'investisseur par l'émetteur ou l'offreur

Il n'existe pas de dépenses facturées à l'investisseur par l'Emetteur.

Qui est l'offreur et/ou la personne qui sollicite l'admission à la négociation?

Description de l'offreur

BNP Paribas Warrants & Certificats, 20 boulevard des Italiens 75009 Paris France, n° 0 800 235 000. Identifiant d'entité juridique ("IEJ") : R0MUWSFPU8MPRO8K5P83.
L'offreur a été constitué en France sous la forme d'une société anonyme de droit français.

Pourquoi ce prospectus est-il établi?

Utilisation et montant net estimé du produit

Les produits nets de l'émission des Titres seront affectés aux besoins généraux de financement de l'Emetteur. Ces produits pourront être utilisés pour maintenir des positions sur des contrats d'options ou des contrats à terme ou d'autres instruments de couverture.
Produit net estimé : 1 171 700 EUR.

Convention de prise ferme

Non applicable.

Principaux conflits d'intérêts liés à l'offre ou à l'admission à la négociation

Tout Agent Placeur et ses affiliés peuvent aussi avoir été impliqué, et pourrait dans le futur être impliqué, dans des transactions de banque d'investissement ou commerciale avec, ou lui fournir d'autres services à, l'Emetteur et son Garant et leurs affiliés dans le cours normal de leurs activités.
Diverses entités au sein du groupe BNPP (y compris l'Émetteur et le Garant) et les Sociétés affiliées assument différents rôles en rapport avec les Titres, notamment celui d'Émetteur des Titres et d'Agent de Calcul des Titres et peuvent également s'engager dans des activités de négociation (y compris des activités de couverture) relatives au Sous-jacent et à d'autres instruments ou produits dérivés basés sur le Sous-jacent, ou liés à celui-ci, qui peuvent donner lieu à des conflits d'intérêts potentiels.
BNP Paribas Arbitrage SNC, qui agit en tant que Gestionnaire et Agent de Calcul, est une Société affiliée de l'Émetteur et du Garant, et des conflits d'intérêts potentiels peuvent exister entre elle et les titulaires de Titres, y compris en ce qui concerne certaines décisions et jugements que l'Agent de Calcul doit prendre. Les intérêts économiques de l'Émetteur et de BNP Paribas Arbitrage SNC en tant que Gestionnaire et Agent de Calcul sont potentiellement contraires aux intérêts des Titulaires en tant qu'investisseurs dans les Titres.
Exception faite de ce qui est mentionné ci-dessus, aucune personne intervenant dans l'émission des Titres ne détient, à la connaissance de l'Emetteur, un intérêt pouvant influer sensiblement sur l'offre, y compris des intérêts conflictuels.

N° de Souche / Code ISIN	Nbre de Titres émis	Nbre de Titres	Nbre de Warrants par Unité	Code Mnemonique	Prix d'émission par Titre	Call / Put	Prix d'Exercise	Date d'Exercice / Date d'Evaluation	Parité
NLBNPFR1O1A3	180 000	180 000	1	TA9JB	EUR 0,50	Call	EUR 40	21 avril 2023	2
NLBNPFR1O1B1	180 000	180 000	1	UA9JB	EUR 0,63	Call	EUR 45	15 septembre 2023	2
NLBNPFR1O1C9	45 000	45 000	1	VA9JB	EUR 0,39	Put	EUR 48	21 avril 2023	5
NLBNPFR1O1D7	45 000	45 000	1	WA9JB	EUR 0,29	Put	EUR 50	17 février 2023	5
NLBNPFR1O1E5	45 000	45 000	1	XA9JB	EUR 0,52	Put	EUR 50	21 avril 2023	5
NLBNPFR1O1F2	45 000	45 000	1	YA9JB	EUR 0,94	Put	EUR 50	15 septembre 2023	5
NLBNPFR1O1G0	45 000	45 000	1	ZA9JB	EUR 0,69	Put	EUR 53	17 mars 2023	5
NLBNPFR1O1H8	90 000	90 000	1	0A9JB	EUR 0,45	Call	EUR 54	21 avril 2023	5
NLBNPFR1O1I6	90 000	90 000	1	1A9JB	EUR 0,37	Call	EUR 55	21 avril 2023	5
NLBNPFR1O1J4	90 000	90 000	1	2A9JB	EUR 0,31	Call	EUR 56	21 avril 2023	5
NLBNPFR1O1K2	90 000	90 000	1	3A9JB	EUR 0,20	Call	EUR 58	21 avril 2023	5
NLBNPFR1O1L0	90 000	90 000	1	4A9JB	EUR 0,26	Call	EUR 58	16 juin 2023	5
NLBNPFR1O1M8	90 000	90 000	1	5A9JB	EUR 0,09	Call	EUR 59	17 mars 2023	5
NLBNPFR1O1N6	75 000	75 000	1	6A9JB	EUR 0,49	Put	EUR 85	21 avril 2023	5
NLBNPFR1O1O4	150 000	150 000	1	7A9JB	EUR 0,92	Call	EUR 90	16 juin 2023	5
NLBNPFR1O1P1	150 000	150 000	1	8A9JB	EUR 0,56	Call	EUR 95	21 avril 2023	5
NLBNPFR1O1Q9	300 000	300 000	1	9A9JB	EUR 0,33	Call	EUR 300	17 février 2023	40
NLBNPFR1O1R7	300 000	300 000	1	AB9JB	EUR 0,32	Call	EUR 325	21 avril 2023	40
NLBNPFR1O1S5	150 000	150 000	1	BB9JB	EUR 0,25	Put	EUR 24	21 avril 2023	5
NLBNPFR1O1T3	150 000	150 000	1	CB9JB	EUR 0,20	Put	EUR 25	17 février 2023	5
NLBNPFR1O1U1	300 000	300 000	1	DB9JB	EUR 0,10	Call	EUR 27	17 février 2023	5
NLBNPFR1O1V9	300 000	300 000	1	EB9JB	EUR 0,15	Call	EUR 28	21 avril 2023	5
NLBNPFR1O1W7	100 000	100 000	1	FB9JB	EUR 0,25	Call	EUR 90	17 mars 2023	10
NLBNPFR1O1X5	100 000	100 000	1	GB9JB	EUR 0,31	Call	EUR 95	16 juin 2023	10
NLBNPFR1O249	75 000	75 000	1	NB9JB	EUR 0,50	Put	EUR 110	21 avril 2023	10

N° de Souche / Code ISIN	Type de l'Action	Société / Action	Devise	Code ISIN de l'Action	Code Reuters de l'Action	Site Internet de l'Action	Bourse	Site Internet de la Bourse
NLBNPFR1O1A3	Ordinary	STMicroelectronics NV	EUR	NL0000226223	STM.PA	www.st.com	Euronext Paris	www.euronext.com
NLBNPFR1O1B1	Ordinary	STMicroelectronics NV	EUR	NL0000226223	STM.PA	www.st.com	Euronext Paris	www.euronext.com
NLBNPFR1O1C9	Ordinary	Compagnie de Saint-Gobain SA	EUR	FR0000125007	SGOB.PA	www.saint-gobain.com	Euronext Paris	www.euronext.com
NLBNPFR1O1D7	Ordinary	Compagnie de Saint-Gobain SA	EUR	FR0000125007	SGOB.PA	www.saint-gobain.com	Euronext Paris	www.euronext.com
NLBNPFR1O1E5	Ordinary	Compagnie de Saint-Gobain SA	EUR	FR0000125007	SGOB.PA	www.saint-gobain.com	Euronext Paris	www.euronext.com
NLBNPFR1O1F2	Ordinary	Compagnie de Saint-Gobain SA	EUR	FR0000125007	SGOB.PA	www.saint-gobain.com	Euronext Paris	www.euronext.com
NLBNPFR1O1G0	Ordinary	Compagnie de Saint-Gobain SA	EUR	FR0000125007	SGOB.PA	www.saint-gobain.com	Euronext Paris	www.euronext.com
NLBNPFR1O1H8	Ordinary	Compagnie de Saint-Gobain SA	EUR	FR0000125007	SGOB.PA	www.saint-gobain.com	Euronext Paris	www.euronext.com
NLBNPFR1O1I6	Ordinary	Compagnie de Saint-Gobain SA	EUR	FR0000125007	SGOB.PA	www.saint-gobain.com	Euronext Paris	www.euronext.com
NLBNPFR1O1J4	Ordinary	Compagnie de Saint-Gobain SA	EUR	FR0000125007	SGOB.PA	www.saint-gobain.com	Euronext Paris	www.euronext.com
NLBNPFR1O1K2	Ordinary	Compagnie de Saint-Gobain SA	EUR	FR0000125007	SGOB.PA	www.saint-gobain.com	Euronext Paris	www.euronext.com
NLBNPFR1O1L0	Ordinary	Compagnie de Saint-Gobain SA	EUR	FR0000125007	SGOB.PA	www.saint-gobain.com	Euronext Paris	www.euronext.com
NLBNPFR1O1M8	Ordinary	Compagnie de Saint-Gobain SA	EUR	FR0000125007	SGOB.PA	www.saint-gobain.com	Euronext Paris	www.euronext.com
NLBNPFR1O1N6	Ordinary	Sanofi	EUR	FR0000120578	SASY.PA	www.sanofi.com	Euronext Paris	www.euronext.com
NLBNPFR1O1O4	Ordinary	Sanofi	EUR	FR0000120578	SASY.PA	www.sanofi.com	Euronext Paris	www.euronext.com
NLBNPFR1O1P1	Ordinary	Sanofi	EUR	FR0000120578	SASY.PA	www.sanofi.com	Euronext Paris	www.euronext.com
NLBNPFR1O1Q9	Ordinary	Sartorius Stedim Biotech SA	EUR	FR0013154002	STDM.PA	www.sartorius.com	Euronext Paris	www.euronext.com
NLBNPFR1O1R7	Ordinary	Sartorius Stedim Biotech SA	EUR	FR0013154002	STDM.PA	www.sartorius.com	Euronext Paris	www.euronext.com
NLBNPFR1O1S5	Ordinary	Societe Generale SA	EUR	FR0000130809	SOGN.PA	www.societegenerale.com	Euronext Paris	www.euronext.com
NLBNPFR1O1T3	Ordinary	Societe Generale SA	EUR	FR0000130809	SOGN.PA	www.societegenerale.com	Euronext Paris	www.euronext.com
NLBNPFR1O1U1	Ordinary	Societe Generale SA	EUR	FR0000130809	SOGN.PA	www.societegenerale.com	Euronext Paris	www.euronext.com
NLBNPFR1O1V9	Ordinary	Societe Generale SA	EUR	FR0000130809	SOGN.PA	www.societegenerale.com	Euronext Paris	www.euronext.com
NLBNPFR1O1W7	Ordinary	Sodexo SA	EUR	FR0000121220	EXHO.PA	www.sodexo.com	Euronext Paris	www.euronext.com
NLBNPFR1O1X5	Ordinary	Sodexo SA	EUR	FR0000121220	EXHO.PA	www.sodexo.com	Euronext Paris	www.euronext.com
NLBNPFR1O249	Ordinary	Thales SA	EUR	FR0000121329	TCFP.PA	www.thalesgroup.com	Euronext Paris	www.euronext.com